

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES										
DOMAINE : PATRIMOINE										
OBJECTIFS ET ACTIONS										
						Tableau de priorisation des objectifs opérationnels				
						OO	Critères "Ressources à mobiliser"			Échéance
Politique en charge	Service en charge	Agent en charge	Budget ordinaire	Budget extraordinaire	RH					
<b>Objectif stratégique : Etre une commune qui assure une gestion structurée et rationnelle de ses infrastructures dans une optique durable</b>										
<b>Objectif opérationnel 1. Gérer efficacement et durablement le patrimoine communal</b>						O.O.1				
		<b>Action 1.1. Mettre à jour le cadastre des biens fonciers communaux</b>	JL Evrard	Service urbanisme	Resp. Serv. Technique	1e trim. 2020	A 1.1	/	/	
		<b>Action 1.2. Réaliser une analyse de l'état général du patrimoine communal</b>	JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique	juin-20	A 1.2	12.500 € (3.000 € à l'article 124/122-01 honoraires d'expertises)	??	Lié à l'engagement du D7
		<b>Action 1.3. Etablir un plan d'entretien et de rénovation sur base de cet état des lieux</b>	JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique	juin-20	A 1.3	40.000 € (Article 104/125-02 Frais entretien et fct des bâtiments)	??	Lié à l'engagement du D7
		<b>Action 1.4. Veiller à l'entretien régulier et durable des cimetières (cfr PST Environnement)</b>	JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique	récurrent à partir de fin 2019	A 1.4	30.000 € (15.000 € à l'article 878/124-02 Frais fct cimetières et morgues)	30.000 € (Article 878/721-54 Aménagement cimetières)	Engagement de saisonniers (4)
<b>Objectif opérationnel 2. Entretien et rénover le patrimoine communale en tenant compte des aspects énergétiques et de l'accessibilité</b>						O.O.2				
		<b>Action 2.1. Finaliser les travaux de rénovation de la piscine de Moustier en vue de sa réouverture</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	2022	A 2.1		2.200.000 € (Article 764/722-60)	
		<b>Action 2.2. Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation des infrastructures sportives</b>	JL Evrard	Serv. Technique Serv. Sports	Resp. Serv. Technique A. Pieroux	Plan défini -> juin 2020 Mise en œuvre -> ??	A 2.2	20.000 € (Article 764/125-02 Entretien bâtiments sportifs)	HOS 1.400.000 € (Article 764/723-54) Autre?	
		<b>Action 2.3. Rénover le bâtiment du Service technique</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	Fin 2020	A 2.3		600.000 € (Article 137/723-51)	
		<b>Action 2.4. Rénover la salle communale Albert à Ham/S</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	2022	A 2.4	20.000 € (Article 763/125-02 Entretien salles)	Budget à prévoir pour 2022 (2.300.000 € à l'article 104/722-54 Projet dévelop. territorial Ham)	
		<b>Action 2.5. Réaliser les travaux de réfection de la cours intérieure de la salle communale de Spy</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	??	A 2.5		75.000 € à prévoir (Article 763/723-60)	
		<b>Action 2.6. Construire une rampe d'accès PMR à l'Eglise St Martin de Jemeppe/S</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	juin-20	A 2.6		170.000 € (Article 790/723-54)	
		<b>Action 2.7. Construire une "maison citoyenne" sur le site de l'ancienne maison communale de Ham/S</b>	JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique	2023	A 2.7		Budget à prévoir (2.300.000 € à l'article 104/722-54 Projet dévelop. territorial Ham)	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES										
DOMAINE : PATRIMOINE										
OBJECTIFS ET ACTIONS										
						Tableau de priorisation des objectifs opérationnels				
						OO	Critères "Ressources à mobiliser"			Échéance
Politique en charge	Service en charge	Agent en charge	Budget ordinaire	Budget extraordinaire	RH					
<b>Objectif stratégique : Etre une commune qui assure une gestion structurée et rationnelle de ses infrastructures dans une optique durable</b>										
<b>Objectif opérationnel 3. Améliorer la communication sur l'état d'avancement des différents projets menés</b>						O.O.3				
	Action 3.1. Présenter l'état d'avancement des différents projets lors de séances d'informations ainsi que via les supports de communication communaux (toutes-boîtes, site internet,...)					JL Evrard Th Lambert	Service comm.	Chargée de Comm.	Récurrent	A 3.1 (52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)
	Action 3.2. Organiser des rencontres citoyennes à l'entame de tout projet					JL Evrard S Boulanger		??	Récurrent	A 3.2 <b>8.000 €</b> (Article 1014/124-02 réunions citoyennes)

Légende:  
 En attente confirmation/précision du Collège communal